

ACTUALITÉS DU SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS

2021 : EVOLUTION DE LA FACTURATION POUR UNE REDEVANCE SIMPLIFIEE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la redevance est identique pour tous les usagers particuliers de la communauté de communes. Elle est composée :

- ✓ D'une **part fixe unique par foyer** qui se décline en deux parties :
 1. **Le forfait d'accès aux services de recyclage** qui finance l'accès aux services de recyclage, à savoir, toutes les collectes sélectives en porte-à-porte et en apport volontaire, emballages et papeterie, biodéchets, verre, déchets verts et accès en déchèterie, dans la limite de 18 passages par an, ainsi que les charges de structure du service ;
 2. **d'une levée minimale** du bac à ordures ménagères par semestre.
- ✓ D'une **part variable** correspondant au nombre de levées effectuées en fonction du volume du bac à ordures ménagères. **Le prix au litre est le même quel que soit le volume du bac.**

Chaque levée du bac à ordures ménagères étant facturée, il est vivement conseillé de NE PRÉSENTER SON BAC A ORDURES MÉNAGÈRES QUE LORSQU'IL EST PLEIN.

TARIFS PARTICULIERS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Nature de la prestation	Montant en euros
Part fixe	88 € par semestre
Part variable d'utilisation du service de collecte des ordures ménagères résiduelles	0,067 € par litre
Prix d'accès aux déchèteries non équipées d'une pesée homologuée, par visite (au-delà du quota des 18 passages inclus dans la part fixe)	23 €
Prix d'accès aux déchèteries équipées d'une pesée homologuée, au kilogramme (au-delà du quota des 18 passages inclus dans la part fixe)	0,15 € par kg
Prix de location de serrure	2 € par semestre
Prix pour remplacement des clefs de serrure	7,50 € par clef
Prix de livraison de bacs	25 € par livraison
Prix pour nettoyage de bacs	100 € par bac
Prix pour les bacs d'un volume inférieur à 660 litres rendus cassés ou non rendus	25 € par bac
Prix pour les bacs d'un volume supérieur à 660 litres rendus cassés ou non rendus	111 € par bac
Prix de remplacement d'une carte d'accès	5 €
Prix d'une levée d'un bac à ordures ménagères (selon le volume du bac)	
80 litres	5,40 €
120 litres	8,10 €
140 litres	9,40 €
180 litres	12,10 €
240 litres	16,20 €
660 litres	44,50 €

MEMO-TRI

*Les emballages et papiers doivent être **OBLIGATOIREMENT** présentés à la collecte dans les sacs fournis. Les déchets présentés en vrac dans un bac ne seront pas collectés.*

Je déménage : je contacte le service déchets pour planifier le retour de mes bacs (vides et propres) et de ma carte afin de clôturer mon compte.

*Je n'ai pas de carte d'accès aux déchèteries ou je l'ai perdue ?
Je contacte directement le service déchets afin d'en récupérer une nouvelle.*

*Je n'ai plus de sacs ?
Je me rends à la mairie ou à la Communauté de communes Sundgau pour en retirer.*

*Je n'ai pas été collecté ?
Je vérifie qu'il n'y a pas d'erreur de tri. Si ce n'est pas le cas, je contacte le service déchets afin de planifier une nouvelle collecte.*

*Mon bac à biodéchets est-il facturé à la levée ?
Non, le bac à biodéchets est compris dans le forfait d'accès aux services et peut être sorti à chaque collecte.*

DES QUESTIONS ?

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse bien-trier@cc-sundgau.fr ou par téléphone au **03 89 08 36 24**, aux horaires d'ouverture suivants, également consultables sur notre site internet :

- **lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;**
- **mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;**
- **jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.**